



**Déclaration liminaire intersyndicale
FS-SSCT du ministère de l'Education nationale
Réunion du 10 juillet 2023**

Dès l'annonce des éléments socles du projet de réforme des LP, les organisations syndicales et les représentants des personnels à la FS ont alerté le Ministère concernant les risques sur la santé physique et mentale des personnels.

Carole Grandjean qualifie elle-même sa réforme de structurelle et managériale. Les annonces brutales sur sa mise en œuvre, le 4 mai dernier, ont fortement percuté les personnels de lycées pro : après une période de sidération, c'est de l'anxiété et un sentiment d'insécurité quant à la possible perte de poste ou reconversion imposée liées aux nouvelles cartes de formation qui s'est installé ainsi qu'un sentiment de discrédit et de dévalorisation. Cette réforme va modifier en profondeur les métiers, laissant craindre une aggravation de la perte de sens de notre travail et d'une mise à mal des collectifs de travail. Alors que dès la rentrée 2023, des changements d'envergure vont s'opérer par la mise en œuvre de plusieurs mesures de la réforme (à travers le pacte), quasiment aucun texte n'est paru et personne dans notre administration (ni chefs d'établissements, ni Inspection) n'est en capacité de donner des précisions et des informations fiables à la profession – sauf à reprendre des éléments journalistiques.

Face à ce mépris et les dangers graves et avérés à venir pour les personnels, les représentants des personnels à la FS ont demandé qu'un point spécifique sur cette réforme soit mis à l'ordre du jour de cette instance. Le ministère a encore balayé d'un revers de la main cette demande légitime, actant de fait que la santé des personnels de lycées pro ne lui importe pas.

Cette fin de non-recevoir est inacceptable. Est-il nécessaire de vous rappeler vos devoirs et obligations en matière de protection de la santé des personnels ?

A minima, une étude d'impact, conformément au Décret no 2019-1441 du 23 décembre 2019 lors d'une restructuration d'ampleur aurait dû être diligentée avant sa mise en place. Il n'en est rien.

L'absence de cette étude d'impact comme votre obstination à refuser d'inscrire la réforme des lycées pro à l'ordre du jour sont d'une extrême violence et nous dénonçons votre mépris une fois de plus. Le Ministère s'entête à poursuivre à marche forcée la mise en place de cette réforme, mettant gravement en danger nombre d'enseignant-es.

Les représentants des personnels à la FS réaffirment leur forte inquiétude et demandent au Ministère de prendre ses responsabilités.

Nos organisations syndicales exigent toujours le retrait de cette réforme.